

8
MAI
2026

À CORPS DESSENS

Concours d'écriture chorégraphique

Espace Culturel du
Val de Siagne
06550



SOMMAIRE

1

CONCEPT

2

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3

INSCRIPTIONS

4

JURYS & ÉVALUATION

5

RÉCOMPENSES

6

INFOS PRATIQUES

7

DROIT À L'IMAGE

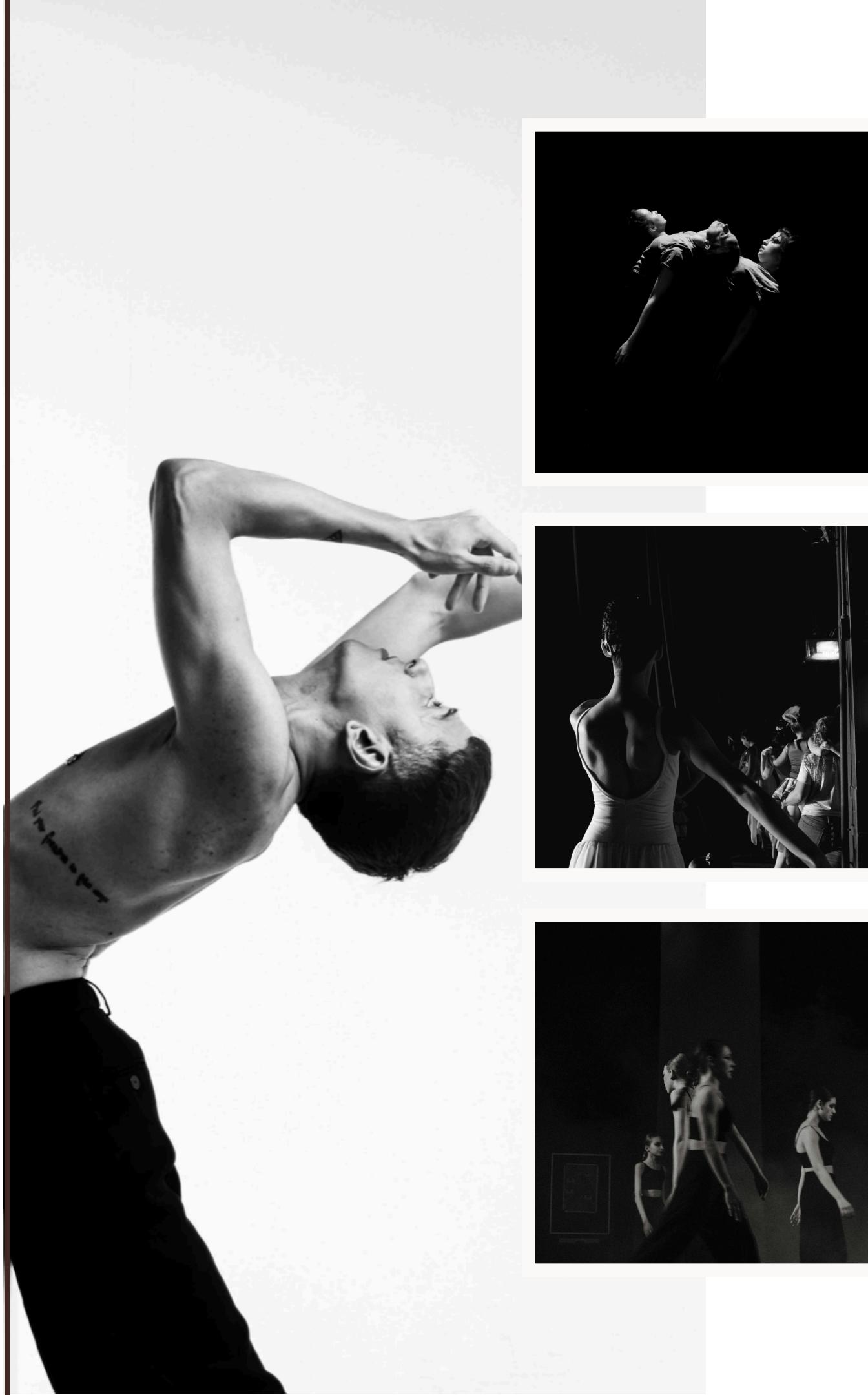


CONCEPT

Le concours “À Corps de Sens” est né d'un profond attachement à l'art chorégraphique et d'un véritable désir de valoriser le travail du chorégraphe. Pensé comme un espace d'expression et de réflexion, il met en lumière la richesse de l'écriture chorégraphique et de la recherche artistique.

Notre volonté est de placer au centre de la scène, le propos, l'intention et la cohérence de chaque pièce, en donnant sens à chaque mouvement et en permettant à chaque chorégraphe de partager une vision singulière. La technique reste un outil essentiel au service de l'art ; elle n'est pas une finalité mais un moyen de révéler le sens et la sensibilité de l'oeuvre.

Le concours “À Corps de Sens” invite ainsi les chorégraphes à construire leurs pièces autour d'un propos artistique clair et à accompagner leurs danseurs vers une interprétation juste, sincère et vécue. Le concours se veut un moment de partage et d'échange dans la bienveillance où chaque créateur peut exposer sa recherche, nourrir sa démarche et faire résonner son travail artistique.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le concours est ouvert à partir de **2 danseurs interprètes minimum.**

- **Toutes les disciplines** de danse sont **acceptées et confondues** : Jazz ; Contemporain ; Classique ; Hip-Hop ; etc.

- Le concours est destiné aux **danseurs amateurs, pré-professionnels et professionnels**. La **catégorie pré-pro/pro n'est accessible que pour les groupes adultes**. Les danseurs peuvent se présenter dans plusieurs chorégraphies.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Catégories d'âge :**

La répartition par catégorie se fait en fonction de la moyenne d'âge des danseurs du groupe (calculée à partir des âges exacts au 1er janvier).

- ° **Catégorie Enfant** : De 8,00 à 12,00 ans inclus (Amateur)
- ° **Catégorie Ado** : De 12,01 à 18,00 ans inclus (Amateur)
- ° **Catégorie Adulte** : À partir de 18,01 ans (Amateur ou Pré-pro/Pro)



Exemple :

- ° Moyenne d'âge de 12,00 = Catégorie Enfant
- ° Moyenne d'âge de 12,50 = Catégorie Ados

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Durée maximale des pièces chorégraphiques :**

- **Catégorie Enfant :** 4 Minutes

- Synopsis Enfant / Ado / Adulte :** 30 secondes de lecture max

- **Catégorie Ado / Adulte :** 7 minutes

Le respect des durées de chaque pièce est obligatoire. En cas de dépassement du temps imparti lors de l'envoi des fichiers musicaux, une pénalité sera appliquée (si léger dépassement) ou bien l'inscription sera annulée (si dépassement exagéré). Les décisions prises à ce sujet seront définitives.

-
- Les **accessoires sont autorisés** sous réserve qu'ils ne compromettent ni la sécurité des danseurs ni celles des personnes présentes dans l'espace scénique et autour et doivent être ignifugés. Leur installation et leur retrait doivent être assurés **exclusivement par les interprètes de la pièce**. Les produits de type peinture, poudre ou corps gras pouvant se répandre sur le sol sont interdits. En cas de non-respect, l'accessoire concerné pourra être retiré de la pièce chorégraphique.

INSCRIPTIONS

Ouverture des pré-inscriptions :
15 novembre 2025

Date de clôture des dossiers :
15 mars 2026



3

INSCRIPTIONS

Les candidatures se feront en 2 étapes :

- **Pré-inscription** : Via le **formulaire en ligne** comprenant les informations générales (structures, chorégraphes, pièces chorégraphiques, danseurs, règlement et consentements) + **Virement des frais d'inscriptions** (IBAN : FR76 3000 3004 8000 0201 1432 279 / BIC : SOGEFRPP).
- **Finalisation des inscriptions** : Avant le 15 mars, via le second formulaire en ligne communiqué ultérieurement, comprenant les éléments complémentaires suivants :
 - Le synopsis de chaque pièce chorégraphique
 - Le fichier musical de chaque pièce chorégraphique (à déposer dans le formulaire)
 - Les précisions techniques (entrées / sorties en musique ou placement scénique)

Toute inscription non finalisée dans les délais sera considérée comme incomplète et pourra être annulée.

3

INSCRIPTIONS

Frais d'inscription

- ° 35 € pour la présentation de la pièce
- ° 18 € supplémentaire par danseurs



Toute inscription réglée est ferme et définitive - aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou d'absence sauf en cas d'annulation du concours ou de pandémie.



JURY & ÉVALUATION

Le concours À CORPS DE SENS s'appuie sur un jury composé de **3 personnalités de la danse**. Ces membres sont choisis pour leur expertise et leur **sensibilité particulière à la recherche chorégraphique**, au sens donné à l'écriture et à la réflexion artistique.

Les pièces chorégraphiques seront notamment appréciées selon les critères suivants:

- ° La clarté et la pertinence du propos artistique ;
- ° L'originalité et la singularité de la proposition ;
- ° La qualité de l'écriture chorégraphique comprenant la construction de la pièce, l'utilisation de l'espace scénique, la diversité des formations de groupes, ainsi que la mise en valeur des danseurs en fonction de leur niveau et de leurs qualités ;
- ° L'engagement, la présence scénique, la qualité technique et l'interprétation des danseurs incluant la précision des ensembles et de la synchronisation du groupe ;
- ° La cohérence artistique de l'ensemble (choix musical, choix des costumes et mise en scène).

RÉCOMPENSES

Distinction par notes :



Un temps d'échange avec le jury ainsi qu'un retour concret à l'écrit seront organisés

RÉCOMPENSES

Récompenses symboliques :

Coup de cœur du jury

Catégorie Enfants

300 €

Coup de cœur du jury

Catégorie Ados

300 €

Coup de cœur du jury

Catégorie Adultes

500 €



INFO PRATIQUES

- **Dimensions de la scène :** 12 mètres d'ouverture x 9 mètres de profondeur
- **Nombre de coulisses :** 10 pendrillons soit 5 coulisses à cours et jardin (la 5ème étant moins accessible)
- Le fond de la scène est noir + tapis de danse noir. Un passage à l'arrière de la scène permet de circuler de cours à jardin ou d'accéder aux coulisses mais celui-ci est étroit.
- Les danseurs ne pourront pas assister aux passages des autres groupes dans la salle de spectacle.

DROIT À L'IMAGE

Les participants (ou leur représentant légal) autorisent la **captation photo et vidéo** pendant le concours à des fins promotionnelles, de diffusion ou d'archives. Une **autorisation explicite sera demandée à l'inscription.**

CONTACT

📞 06 63 67 39 31 - 07 81 83 73 17

✉️ contact@concoursacorpsdesens.fr

🌐 www.concoursacorpsdesens.fr

📍 MOUV'EA au 430 Avenue de la Plaine - Mougins

